



**S.A. AQUAWAL**

**FICHE TECHNIQUE**

**N° FTA/60/02-A**

Date : 14 mars 2001

Nombre de pages : 4

**GAINES ANNELEES**

**EN**

**POLYETHYLENE**

**NOTES PRELIMINAIRES** : 1) S'il est fait mention de plans types, de plans de référence et /ou d'autres fiches techniques, etc., l'identification de ces documents dans le texte qui suit fait abstraction de l'indice alphabétique qui complète leur numéro; cet indice est relatif à l'édition et les documents à prendre en considération sont toujours les derniers en date.

2) Toute norme européenne (EN) relative au sujet traité par le présent document remplace systématiquement les normes belges (NBN), étrangères (NF, DIN, etc.) et internationales (ISO) éventuellement citées dans les prescriptions qui suivent.

## **1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION**

La présente fiche technique définit les caractéristiques, les dimensions et les spécifications relatives aux gaines annelées destinées à protéger les conduites en polyéthylène des raccordements des immeubles.

## 2. MATERIAUX

Les gaines sont en polyéthylène multi-paroi :

- paroi extérieure de type annelé de couleur bleue;
- paroi intérieure de type lisse et sans ondulation, de couleur noire, bleue ou transparente.

La gaines sont du type cintrable conformément à la norme NBN EN 50086-2-2.

Les gaines sont munies d'un tire-fil en acier ou en nylon.

La liaison des tubes est réalisée à l'aide de manchons assurant une étanchéité à l'eau.

Les dimensions sont fixées par le tableau ci-dessous :

Dimension nominale (mm)	Diamètre extérieur (mm)	Tolérance (mm)	Diamètre intérieur (mm)
63	63	+1,2	53
90	90	+1,7	75
110	110	+2,0	95

L'intérieur du système de gaines (tubes et manchons éventuels) ne doit pas comporter d'aspérités, bavures ou autre défaut susceptibles d'endommager la canalisation qui sera insérée ultérieurement.

Le fabricant a la responsabilité de fournir les instructions pour permettre une installation sûre du système de conduit.

## 3. PROPRIETES MECANIQUES

### 3.1 Résistance au choc

La résistance au choc est du type normal suivant la norme NBN EN 50086-2-2.

### 3.2 Résistance au cintrage

La résistance au cintrage est conforme à la norme NBN EN 50086-2-2.

A cet effet, le nombre de spires par mètre de canalisation est fixé à  $100 \pm 15$ .

#### **4. MARQUAGE**

Le marquage est conforme au paragraphe 7.1 de la norme NBN EN 50086-1.

Il doit être réalisé à intervalles réguliers sur la longueur, de préférence de 1m mais non supérieure à 3m.

#### **5. RESISTANCE ET ESSAIS**

Un échantillon complet d'une gaine annelée doit être soumis au Distributeur d'eau pour approbation avant mis en œuvre. Un certificat d'essai doit être communiqué

#### **6. RECEPTION**

La réception technique préalable des gaines annelées est effectuée sur tous les éléments des fournitures conformément aux dispositions générales du Distributeur d'eau.

Les documents énumérés ci-après doivent être :

- pour les marchés de fournitures : joints aux soumissions;
- pour les marchés de travaux : joints aux copies de commandes communiquées au service des réceptions.

1. Les adjudicataires sont tenus de préciser la marque et la désignation commerciale sous laquelle les gaines annelées proposées sont connues.
2. Un procès-verbal des essais de résistance au choc et essais de résistance au cintrage.
3. Les notices de mise en œuvre avec les principes d'assemblages étanches à l'eau.
4. Un plan détaillé, avec coupe, de la gaine proposée. En outre, pour les marchés de travaux que ceux de fourniture, un échantillon doit être présenté sur simple demande du service des réceptions du Distributeur d'eau. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces pièces restent la propriété du Distributeur d'eau.

**7. CONDITIONNEMENT**

Les gaines annelées sont livrées en rouleaux de 50 m munies de leur tire-fil et convenablement obturée à l'aide d'un bouchon escamotable.

\*\*\*